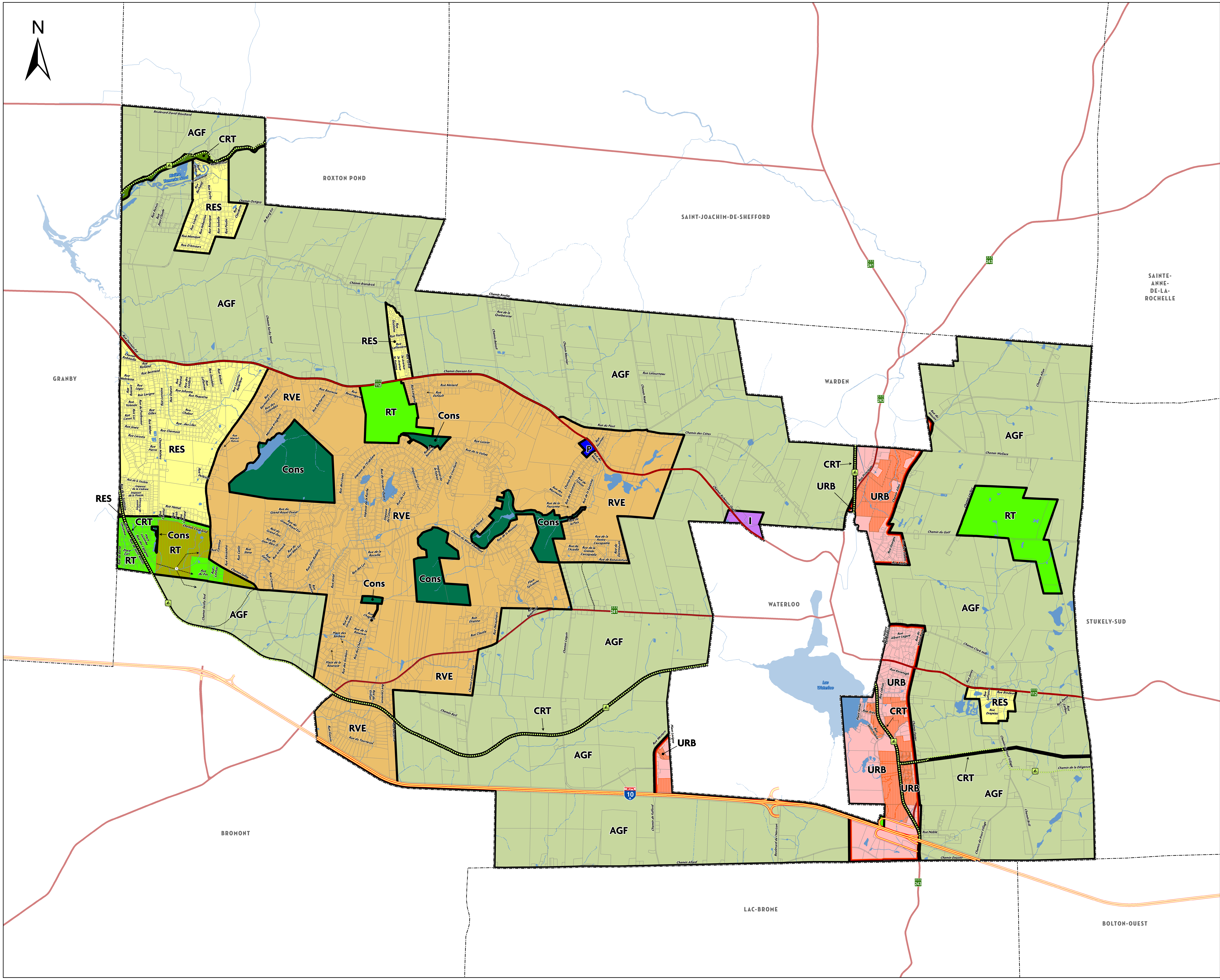

Légende

Affectations du sol

AGF	Aire agro-forestière
CRT	Aire corridor récréotouristique
I	Aire industrielle
P	Aire publique
CONS	Aire publique de conservation
RT	Aire récréotouristique
RES	Aire résidentielle
RVE	Aire résidentielle et de villégiature
URB	Aire urbaine

Limites

- Périmètre d'urbanisation
- Unité d'évaluation
- Zone de réserve
- Limite municipale

Hydrographie

- Cours d'eau
- Cours d'eau intermittent
- Étendue d'eau

Voies de communication

- Autoroute
- Réseau routier supérieur et intermunicipal
- Corridor réservé au tracé d'une voie de circulation projetée
- Piste cyclable

Note :

1. Prévoir un lien jusqu'à une intersection de rue existante

Règlement no.	Avis de motion	Entrée en vigueur	Code
2021-584	2 février 2021	19 avril 2021	6.2021-06-01

Ce plan d'affectation du sol fait partie intégrante du plan d'urbanisme 2016-531

Authentifié ce jour

Maire

Directrice générale

Sceau

Shefford 1792

Plan d'affectation du sol

0 200 400 600 800 1000 m

Échelle : 1/20 000

MTM, fuseau 8, NAD 83

Sources :
© MRC de la Haute-Yamaska, 2015
© Gouvernement du Québec, 2015

21 septembre 2020

Conception par : Alexandre Déragon, urbaniste
Réalisé par : Catherine Michaud, B.Sc, Géom.
Approuvé par : Alexandre Déragon, urbaniste

Dossier : SHE-00251106-A0

Fichier : MISE-00251106-A0-U01.mxd